



Toulon, le 17 janvier 2018

Un cas d'anémie infectieuse des équidés détecté dans le Var

Un cas d'anémie infectieuse des équidés a été détecté le 12 janvier 2018 dans le département du Var sur un cheval stationné chez un particulier sur la commune de Lorgues.

Ce cas est en lien direct avec un autre cas détecté fin décembre 2017 dans les Alpes-Maritimes sur la commune de Contes, suite à une suspicion clinique. A ce stade, seuls ces 2 chevaux ont été déclarés infectés et ont été euthanasiés.

Une enquête épidémiologique est actuellement conduite par les services de la Direction Départementale de la Protection des Populations du Var (ainsi que celle des Alpes-Maritimes) pour évaluer la situation sanitaire, connaître l'éventuelle circulation virale et identifier les équidés ayant pu être au contact des chevaux infectés.

Les mesures de surveillance renforcée sont les suivantes :

- dépistage des équidés ayant été en contact prolongé avec les animaux infectés,
- recensement et dépistage des équidés situés dans une zone de surveillance d'un rayon de 2 km autour du foyer située sur la commune de Lorgues.

A l'intérieur de cette zone, les mouvements d'équidés sont limités jusqu'à obtention de résultats négatifs. Dans l'attente des conclusions de l'enquête épidémiologique, les sorties de la zone sont soumises à autorisation par la Direction Départementale de la Protection des Populations du Var.

Plus largement, sur la totalité des communes de Lorgues, Saint-Antonin-du-Var et le Thoronet, tous les équidés présents vont être recensés avec le concours de l'institut français du cheval et de l'équitation.

Néanmoins, au-delà de la zone de surveillance, les mouvements d'équidés sont libres.

Service de la Communication Interministérielle de l'Etat en Département – Cabinet du Préfet du Var		
Vincent BARASTIER	04 94 18 80 30	vincent.barastier@var.gouv.fr
Marielle SOLDANI	04 94 18 81 46	marielle.soldani@var.gouv.fr

Retrouvez le fil d'actualités des services de l'Etat dans le Var sur Twitter en suivant le compte @Prefet83

Les vétérinaires sanitaires du département sont alertés et procèdent aux prélèvements de sang en vue d'analyses sérologiques par les laboratoires agréés, dont les frais sont pris en charge par l'État au titre de la police sanitaire.

Au-delà de ces mesures, il est important d'appeler à la vigilance l'ensemble des éleveurs et des vétérinaires vis-à-vis des signes cliniques évocateurs de la maladie, et de veiller à respecter les conditions d'hygiène classique en cas d'utilisation de matériel médical partagé entre différents chevaux.

A ce jour, aucun lien ne peut être établi avec le précédent épisode d'anémie infectieuse des équidés déclaré à Carcès en 2009. Un typage de la souche virale est en cours. Il est précisé que les deux animaux contaminés n'étaient pas hébergés dans la zone de surveillance en 2009.

Le virus de l'anémie infectieuse des équidés

Ce virus est responsable d'une infection persistante de l'équidé qui devient alors un réservoir du virus. Tout équidé infecté présente un risque infectieux pour ses congénères et cela même en absence de signes cliniques évocateurs. Seuls les équidés (chevaux, ânes, mulets et zèbres) sont sensibles à l'infection par le **virus de l'anémie infectieuse des équidés** qui **n'est donc pas transmissible à l'homme**.

La transmission virale d'un animal à l'autre se produit par transfert de sang contaminé, par l'intermédiaire de piqûres d'insectes, selon un mode iatrogénique, lors de l'utilisation d'aiguilles ou de matériel médical contaminé, soit par de la semence d'étalons infectés. Néanmoins, la contamination d'un cheval sain à partir d'un équidé infecté n'est pas systématique.

Il n'existe aucun traitement ou vaccin disponible pour guérir l'anémie infectieuse des équidés.

Service de la Communication Interministérielle de l'Etat en Département – Cabinet du Préfet du Var		
Vincent BARASTIER	04 94 18 80 30	vincent.barastier@var.gouv.fr
Marielle SOLDANI	04 94 18 81 46	marielle.soldani@var.gouv.fr

Retrouvez le fil d'actualités des services de l'Etat dans le Var sur Twitter en suivant le compte @Prefet83